

N° 75-001-XIF au catalogue



L'EMPLOI ET LE REVENU EN

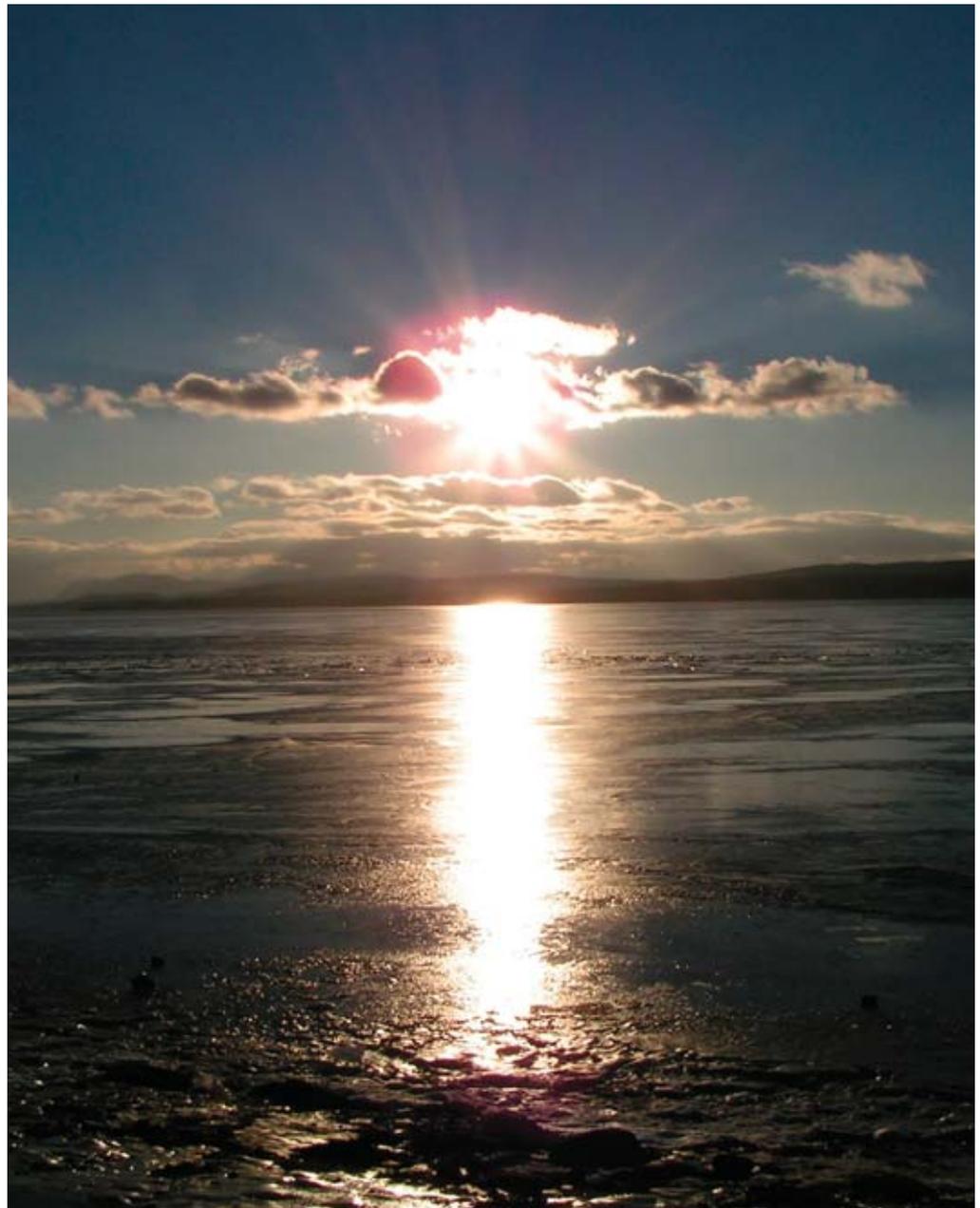
PERSPECTIVE

SEPTEMBRE 2006

Vol. 7, n° 9

■ LE PRINCIPAL GROUPE
D'ÂGE ACTIF

■ MISE À JOUR
Le salaire minimum



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

À votre service...

Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : *L'emploi et le revenu en perspective*, 170, promenade du Pré Tunney, 9-A6, Jean-Talon, Statistique Canada, Ottawa, (Ontario), K1A 0T6 (téléphone : (613) 951-4628; courriel : perspective@statcan.ca).

Pour obtenir des renseignements sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont disponibles, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web à www.statcan.ca.

| | |
|--|---|
| Service national de renseignements | 1 800 263-1136 |
| Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1 800 363-7629 |
| Renseignements concernant le Programme des services de dépôt | 1 800 700-1033 |
| Télécopieur pour le Programme des services de dépôt | 1 800 889-9734 |
| Renseignements par courriel | infostats@statcan.ca |
| Site Web | www.statcan.ca |

Renseignements pour accéder au produit

Le produit n° 75-001-XIF au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.ca et de choisir la rubrique Nos produits et services.

Normes de service au public

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois et dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1800 263-1136. Les normes de service sont aussi publiées dans le site www.statcan.ca sous À propos de Statistique Canada > Offrir des services aux Canadiens.

L'emploi et le revenu en perspective

(n° 75-001-XIF au catalogue; also available in English: *Perspectives on Labour and Income*, Catalogue no. 75-001-XIE) est publié trimestriellement par le ministre responsable de Statistique Canada. ©Ministre de l'Industrie, 2006. ISSN : 1492-4978.

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s).

Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, 100, promenade du Pré Tunney, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6.

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

| | |
|-----|--|
| . | indisponible pour toute période de référence |
| .. | indisponible pour une période de référence précise |
| ... | n'ayant pas lieu de figurer |
| p | préliminaire |
| r | rectifié |
| x | confidentiel |
| E | à utiliser avec prudence |
| F | trop peu fiable pour être publié |

Faits saillants

Dans ce numéro

■ Le principal groupe d'âge actif

- De 1995 à 2004, la proportion de femmes et d'hommes âgés de 25 à 54 ans au sein de la population active a augmenté de façon soutenue. Cependant, de 2004 jusqu'à la première moitié de 2006, le taux d'activité de ces femmes et de ces hommes a fléchi très légèrement, mais continuellement.
- Dans l'ensemble, la baisse n'est pas attribuable aux femmes ayant des enfants de moins de 6 ans. Le taux d'activité de ces dernières a grimpé de manière soutenue de 1995 à 2005 (passant de 67 % à 74 %). Cependant, il variait considérablement selon la province, probablement en raison des différences liées aux cycles économiques et aux politiques sur les services de garde d'enfants. Par exemple, le taux a diminué de 1,2 point de pourcentage en Alberta, tandis qu'il s'est accru de 3,8 points en Nouvelle-Écosse.
- Sept femmes sur 10 ayant un bébé de moins d'un an étaient actives en 2005, soit le taux le plus élevé jamais enregistré.
- Les raisons à l'origine du léger recul sont complexes. Toutefois, il semble que le retrait du marché du travail soit une situation temporaire chez les personnes âgées de 25 à 54 ans, puisqu'une proportion croissante d'entre elles ont quitté leur emploi pour des raisons personnelles ou familiales (4,4 % des femmes) ou parce qu'elles en étaient insatisfaites (3,2 % des hommes).

Perspective

L'EMPLOI ET LE REVENU EN

PERSPECTIVE

LA REVUE PAR EXCELLENCE

sur l'emploi et le revenu
de Statistique Canada

Oui, je désire recevoir L'EMPLOI ET LE REVENU EN PERSPECTIVE (N° 75-001-XPF au catalogue).

Nous vous offrons encore plus!
Une réduction de 20 % sur un abonnement de 2 ans! Seulement 100,80 \$ (taxes en sus)
Une réduction de 30 % sur un abonnement de 3 ans! Seulement 132,30 \$ (taxes en sus)

Abonnez-vous aujourd'hui à *L'emploi et le revenu en perspective!*



ENVOYEZ À

Statistique Canada
Division des finances
100, promenade du
Pré Tunney, 6^e étage
Ottawa (Ontario)
Canada, K1A 0T6



TÉLÉPHONE

1 800 267-6677

Mentionnez PF026100



TÉLÉCOPIEUR

1 877 287-4369
(613) 951-0581



COURRIEL

Infostats@statcan.ca

MODALITÉS DE PAIEMENT (cochez une seule case)

Veillez débiter mon compte :

MasterCard VISA American Express

N° de carte _____ Date d'expiration _____

Signature _____

Détenteur de carte (*en majuscules s.v.p.*) _____

Paiement inclus _____ \$

Signature de la personne autorisée _____

| Abonnement | Canada (\$ CA) | Quantité | Total \$ CA |
|------------|----------------|----------|-------------|
| 1 an | 63,00 | | |
| 2 ans | 100,80 | | |
| 3 ans | 132,30 | | |

| | | | |
|---|--|--|--|
| Total | | | |
| TPS (6 %) | | | |
| TVP en vigueur | | | |
| TVH en vigueur (N.-É., N.-B., T.-N.-L.) | | | |
| Frais de port : États-Unis 24 \$ CA, autres pays 40 \$ CA | | | |
| Total général | | | |

Nom _____

Entreprise _____ Service _____

Adresse _____ Ville _____ Province _____

Code postal _____ Téléphone _____ Télécopieur _____

Courriel _____

| N° au catalogue | Titre |
|-----------------|--------------------------------------|
| 75-001-XPF | L'emploi et le revenu en perspective |

*Frais de port : aucuns frais pour les envois au Canada. À l'extérieur du Canada, veuillez ajouter les frais de port comme indiqué. Les clients canadiens ajoutent soit la TPS de 6 % et la TVP en vigueur, soit la TVH (TPS numéro R121491807). Les clients de l'étranger paient en dollars canadiens tirés sur une banque canadienne ou en dollars US tirés sur une banque américaine selon le taux de change quotidien en vigueur. Les ministères du gouvernement fédéral doivent indiquer sur toutes les commandes leur code d'organisme RI _____ et leur code de référence RI _____

Vos renseignements personnels sont protégés par la Loi sur la protection des renseignements personnels. Statistique Canada utilisera les renseignements qui vous concernent seulement pour effectuer la présente transaction, livrer votre(s) produit(s), annoncer les mises à jour de ces produits et gérer votre compte. Nous pourrions de temps à autre vous informer au sujet d'autres produits et services de Statistique Canada ou vous demander de participer à nos études de marché.

Si vous ne voulez pas qu'on communique avec vous de nouveau pour des promotions ou des études de marché , cochez la case correspondante.

BON DE COMMANDE



Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Le principal groupe d'âge actif

Jacqueline Luffman

Depuis la Deuxième Guerre mondiale, le marché du travail canadien a été transformé par l'activité accrue des femmes, en particulier celles faisant partie du principal groupe d'âge actif (25 à 54 ans). En fait, sauf pendant une brève période au cours de la récession du début des années 1990 où leur taux d'activité a piétiné autour de 75 %, la proportion de femmes actives a crû de façon soutenue jusqu'en 2004. Depuis¹, le taux d'activité a régressé très légèrement, et se maintient maintenant autour de 81 %. Néanmoins, le taux d'activité des femmes canadiennes dans la population âgée de 25 à 54 ans se comparait avantageusement à ceux d'autres pays en 2005 (graphique A), et se situait devant celui des femmes américaines, qui est passé de 76,4 % à 75,3 % entre 2001 et 2005. Le léger recul observé au Canada marque-t-il le début d'une nouvelle tendance ou reflète-t-il simplement les fluctuations habituelles de l'économie ou d'autres conditions socioéconomiques²?

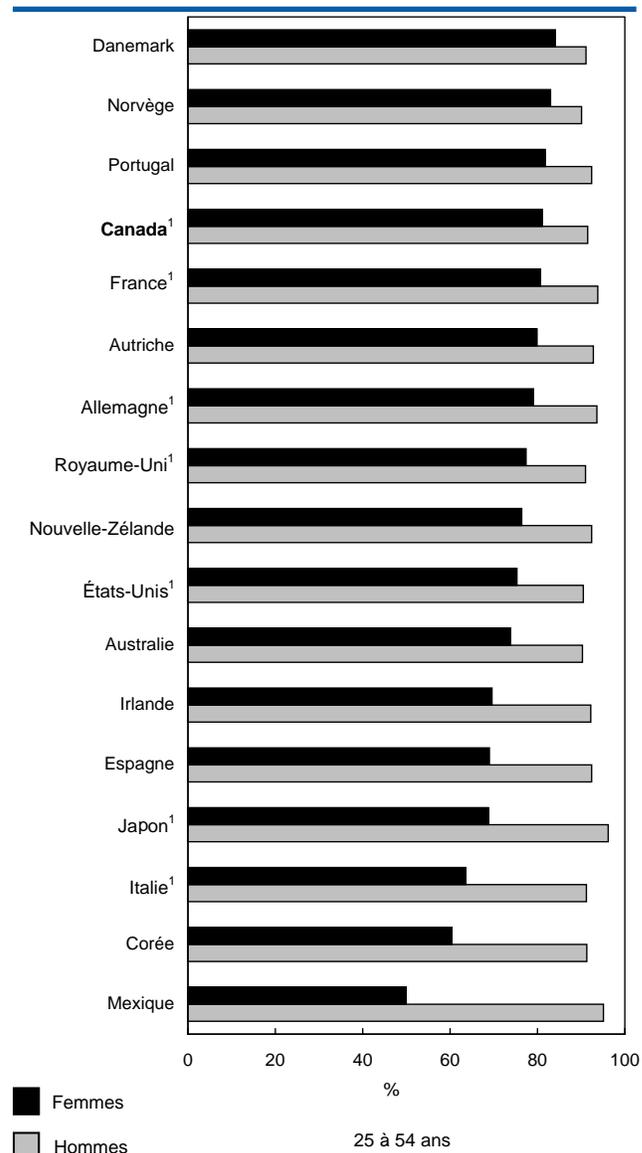
À l'aide de l'Enquête sur la population active (EPA), le présent article examine le taux d'activité des femmes et des hommes de 25 à 54 ans au cours des 10 dernières années selon la province, le niveau de scolarité et l'état matrimonial, et traite particulièrement des femmes ayant de jeunes enfants.

Dans l'ensemble, les taux d'activité des hommes et des femmes continuent de converger

L'arrivée massive des femmes sur le marché du travail a fait se rapprocher les taux d'activité et d'emploi des hommes et des femmes (graphique B). Depuis 1995, le taux d'activité des hommes est demeuré relativement stationnaire, atteignant un sommet de 91,6 % en 2003 et 2004 avant de glisser très légèrement en 2005. Tout au long des années 1990, la croissance de l'emploi dans le secteur de la production des services a

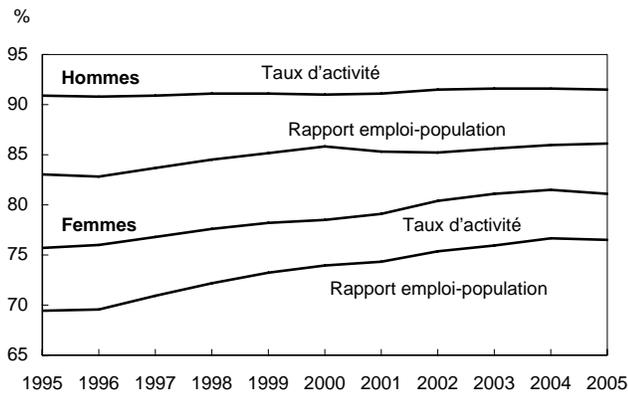
Jacqueline Luffman est au service de la Division de l'analyse des enquêtes auprès des ménages et sur le travail. On peut la joindre au (613) 951-1563 ou à perspective@statcan.ca.

Graphique A Le taux d'activité des femmes canadiennes se comparait avantageusement à ceux d'autres pays en 2005



¹ Membre du G8.
Source : *Perspectives de l'emploi de l'OCDE*, 2006

Graphique B Il y a convergence de l'activité sur le marché du travail des hommes et des femmes de 25 à 54 ans



Nota : Le rapport emploi-population désigne le pourcentage de la population en âge de travailler qui est occupée.
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active

favorisé les femmes; pendant cette période, les hommes subissaient des pertes d'emploi dans le secteur manufacturier.

Plusieurs facteurs peuvent être à l'origine de la baisse du taux d'activité des hommes et des femmes en 2005, la première en dehors d'une période de récession. L'un d'eux pourrait être l'augmentation depuis 1995 du nombre d'adultes de plus de 25 ans qui poursuivent des études (données non illustrées). Cependant, comme ces personnes sont susceptibles d'avoir continué à travailler, le taux d'activité ne devrait pas avoir été touché. Les licenciements (mises à pied permanentes) et les retraits volontaires du marché du travail pourraient également avoir une incidence sur le taux. En 2005, presque 13 % des hommes et plus de 7 % des femmes inactifs l'étaient à la suite d'un licenciement, mais ces pourcentages étaient inférieurs à ceux de 1995 (tableau 1). La proportion de personnes qui ont quitté leur emploi, toutefois, était en progression en 2005. Par exemple, 3,2 % des hommes sans travail ont dit avoir quitté leur emploi parce qu'ils en étaient insatisfaits (comparativement à 1,6 % en 1995). Chez les femmes, 4,4 % étaient inactives pour des raisons personnelles ou familiales (comme la grossesse, ou pour prendre soin des enfants ou d'une personne âgée) comparativement à 3,2 % en 1995³.

Tableau 1 Raisons de ne pas avoir travaillé durant la dernière année

| | 1995 | 2005 |
|--|--------------|--------------|
| | En milliers | |
| Hommes de 25 à 54 ans | 590 | 603 |
| | % | |
| Ayant quitté leur emploi | 14,6 | 16,2 |
| Maladie ou incapacité | 3,5 | 3,8 |
| Raisons personnelles ou familiales | 0,6 | 1,0 |
| Études | 4,8 | 4,9 |
| Insatisfaction | 1,6 | 3,2 |
| Retraite | 1,4 | 1,5 |
| Autre | 2,8 | 1,8 |
| Ayant perdu leur emploi (licenciement) | 21,1 | 12,8 |
| Autre ¹ | 64,3 | 71,0 |
| | En milliers | |
| Femmes de 25 à 54 ans | 1 588 | 1 334 |
| | % | |
| Ayant quitté leur emploi | 10,3 | 12,6 |
| Maladie ou incapacité | 1,7 | 2,1 |
| Raisons personnelles ou familiales | 3,2 | 4,4 |
| Études | 1,6 | 2,0 |
| Insatisfaction | 1,7 | 2,5 |
| Retraite | 0,4 | 0,7 |
| Autre | 1,7 | 1,0 |
| Ayant perdu leur emploi (licenciement) | 9,8 | 7,3 |
| Autre ¹ | 80,0 | 80,1 |

¹ N'ayant jamais travaillé ou ayant travaillé pour la dernière fois il y a plus de 12 mois.

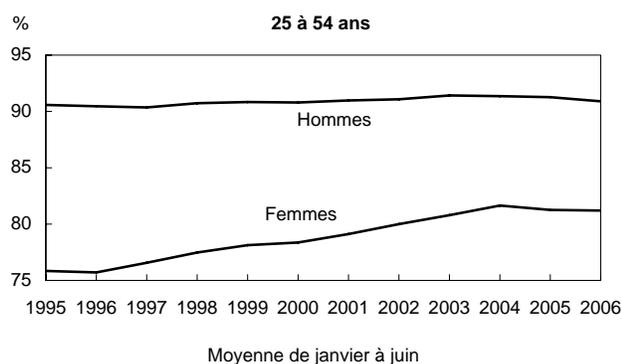
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active

La légère tendance à la baisse de l'activité se poursuit

Au Canada, l'emploi suit une structure saisonnière, tendant à gonfler de mai jusqu'en octobre, puis à diminuer les six mois suivants. Pour explorer les données les plus récentes (la première moitié de 2006), on a calculé les taux d'activité moyens des six premiers mois des années civiles (graphique C). Pour les hommes, ce taux pour la moitié de l'année s'est fixé à un peu plus de 91 % de 2003 à 2005, puis a fléchi très légèrement pour passer à 90,9 % en 2006 pour l'ensemble du pays. Le taux d'activité des femmes a généralement progressé entre 1995 et 2004, mais a glissé en 2005 pour passer de 81,6 % à 81,3 %. Il a accusé une fois de plus un très léger recul au cours des six premiers mois de 2006, pour atteindre 81,2 %.

La participation au marché du travail dépend d'un grand nombre de facteurs, notamment des emplois disponibles, du niveau de scolarité, de la présence

Graphique C Après avoir augmenté pendant des années, le taux d'activité des femmes a peut-être atteint son sommet



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active

des provinces de l'Atlantique et du Québec ont progressé. C'est l'Alberta qui a subi la plus importante baisse (-1,6 point de pourcentage), mais le taux y est demeuré au-dessus de 80 % comme il l'était depuis 1995. Il est intéressant de noter que le taux brut de natalité dans cette province s'est accru de 8,9 % entre 2000 et 2003, comparativement au gain de 2,2 % enregistré à ce chapitre pour l'ensemble du Canada.

De la même manière, plusieurs provinces ont vu le taux d'activité des hommes commencer à s'effriter après 2004. En fait, le recul était évident depuis 1995 en Saskatchewan et particulièrement en Colombie-Britannique. Dans cette dernière province, le nombre d'emplois en foresterie a diminué depuis la fin des années 1990, ce qui a vraisemblablement affecté le taux d'activité des hommes. Les licenciements se sont poursuivis jusqu'en 2005 dans les secteurs du bois d'œuvre et des pâtes et papiers, qui tous les deux employaient environ un tiers de moins de personnes qu'en 1999 (Cross, 2006). Entre 2004 et 2005, seuls Terre-Neuve-

d'enfants et des services de garde, et les taux peuvent varier grandement d'une province à l'autre. En 2005, les femmes de l'Île-du-Prince-Édouard avaient le taux d'activité le plus élevé (86,5 %) alors que celles de Terre-Neuve-et-Labrador affichaient le plus faible (74,5 %). Le fait que l'économie de l'Île-du-Prince-Édouard repose largement sur l'agriculture et le milieu rural pourrait expliquer le taux d'activité élevé des femmes dans cette province. En effet, les femmes plus âgées des régions rurales sont plus susceptibles d'être occupées que celles habitant les régions urbaines, tous les autres facteurs étant maintenus constants par ailleurs (Vera-Toscano, Phimister et Weersink, 2000).

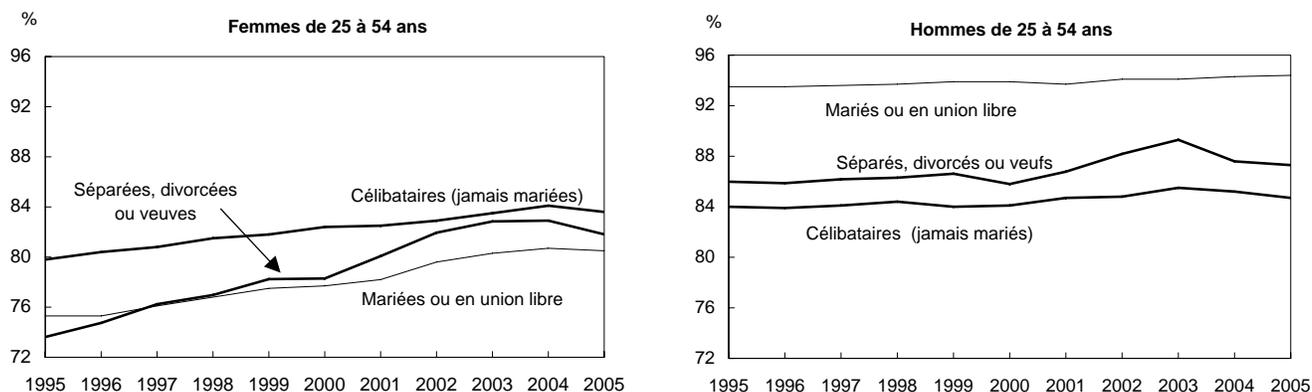
Entre 1995 et 2004, le taux d'activité des femmes s'est accru dans toutes les provinces (tableau 2). Depuis 2004, les tendances varient d'une province à l'autre. Ainsi, les taux d'activité des provinces à l'ouest du Québec ont diminué entre 2004 et 2005, alors que ceux

Tableau 2 Taux d'activité selon la province

| | 1995 | 1998 | 2001 | 2004 | 2005 |
|------------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Femmes de 25 à 54 ans | | | | | |
| | % | | | | |
| Canada | 75,7 | 77,6 | 79,1 | 81,5 | 81,1 |
| Terre-Neuve-et-Labrador | 63,2 | 66,7 | 72,0 | 74,1 | 74,5 |
| Île-du-Prince-Édouard | 79,6 | 82,3 | 83,2 | 86,3 | 86,5 |
| Nouvelle-Écosse | 70,5 | 73,4 | 77,4 | 80,2 | 80,3 |
| Nouveau-Brunswick | 71,1 | 73,0 | 76,1 | 80,3 | 80,5 |
| Québec | 72,6 | 74,9 | 77,8 | 81,1 | 81,6 |
| Ontario | 76,7 | 78,8 | 80,2 | 81,9 | 81,6 |
| Manitoba | 80,2 | 80,9 | 81,9 | 84,1 | 83,0 |
| Saskatchewan | 80,1 | 81,3 | 80,7 | 84,2 | 83,7 |
| Alberta | 80,7 | 81,6 | 81,4 | 82,1 | 80,5 |
| Colombie-Britannique | 76,9 | 77,6 | 77,3 | 80,5 | 79,3 |
| Hommes de 25 à 54 ans | | | | | |
| Canada | 90,9 | 91,1 | 91,1 | 91,6 | 91,5 |
| Terre-Neuve-et-Labrador | 79,0 | 79,8 | 81,9 | 83,9 | 84,2 |
| Île-du-Prince-Édouard | 90,7 | 88,9 | 91,6 | 91,1 | 91,0 |
| Nouvelle-Écosse | 87,1 | 88,2 | 88,0 | 89,9 | 89,3 |
| Nouveau-Brunswick | 84,3 | 86,6 | 86,9 | 88,1 | 88,6 |
| Québec | 89,2 | 89,9 | 90,0 | 90,9 | 90,7 |
| Ontario | 91,7 | 92,0 | 92,3 | 92,2 | 92,1 |
| Manitoba | 93,0 | 93,2 | 93,2 | 93,5 | 92,7 |
| Saskatchewan | 93,2 | 93,1 | 92,2 | 92,9 | 92,6 |
| Alberta | 94,4 | 94,3 | 93,6 | 93,8 | 93,9 |
| Colombie-Britannique | 92,4 | 90,4 | 89,4 | 90,4 | 90,0 |

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active

Graphique D La participation au marché du travail a davantage reculé chez les personnes séparées, divorcées ou veuves



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active

et-Labrador, le Nouveau-Brunswick et l'Alberta ont affiché une augmentation du taux d'activité des hommes⁴. Les provinces où le secteur de la fabrication occupe une place importante, comme l'Ontario et le Québec, ont connu des pertes d'emploi dans les industries manufacturières en 2005, partiellement en raison de la hausse du dollar et du coût des matières brutes.

Plus de femmes mariées dans la population active...

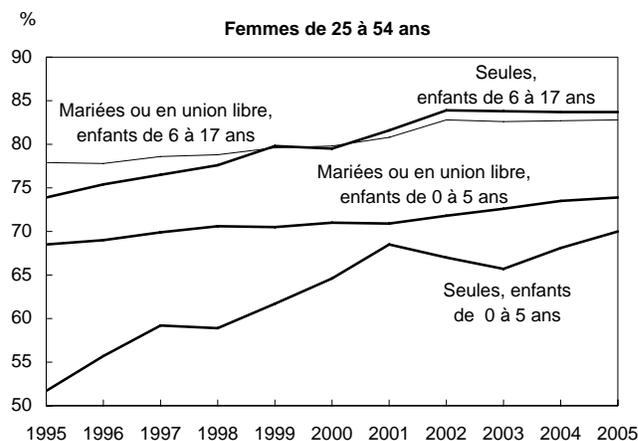
Les femmes célibataires (qui n'ont jamais été mariées) et les femmes mariées (y compris celles vivant en union libre) qui font partie du principal groupe d'âge actif ont accru leur taux d'activité entre 1995 et 2004 (de 4,3 et de 5,4 points de pourcentage respectivement) [graphique D]. Depuis 2004, c'est le taux d'activité des femmes séparées, divorcées ou veuves qui a subi la plus importante baisse (-1,1 point de pourcentage). Le taux d'activité des hommes mariés a lui aussi progressé lentement depuis 1995, passant de 93,5 % en 1995 à 94,4 % en 2005. Comme dans le cas de leurs homologues féminines, les hommes célibataires ont enregistré un léger recul de leur taux d'activité entre 2004 et 2005.

...et plus de mères seules

La proportion de familles monoparentales où le parent est de sexe féminin a crû considérablement entre 1991 et 2001⁵. Selon l'EPA, en 2005, environ

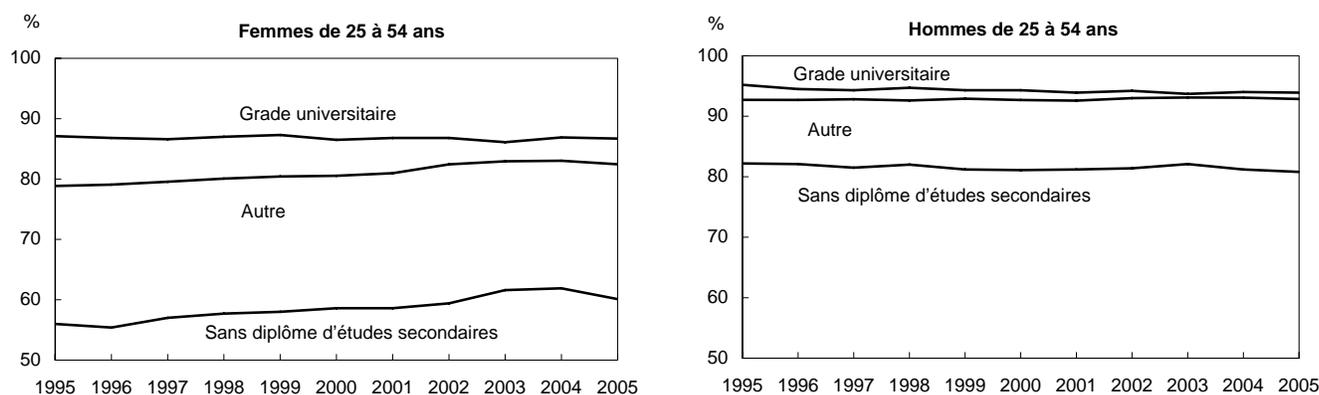
13 % des familles comptant un enfant de moins de six ans étaient des familles monoparentales où le parent est de sexe féminin. Le taux d'activité des mères seules a augmenté, passant de 67 % en 1995 à 80 % en 2005. Dans le cas de celles ayant un enfant de moins de six ans, le taux a bondi de 18 points de pourcentage (graphique E). Par ailleurs, le taux d'activité des femmes

Graphique E Le taux d'activité des mères seules ayant des enfants d'âge préscolaire a bondi depuis 1995



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active

Graphique F Les femmes ayant un grade universitaire ont continué d'afficher un taux d'activité élevé; les hommes ont connu un taux relativement stable, peu importe le niveau de scolarité



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active

mariées ayant un enfant de moins de six ans a lui aussi connu des hausses de façon soutenue. Ainsi, 7 femmes mariées sur 10 ayant un enfant de moins de 6 ans et 8 sur 10 ayant un enfant de 6 à 17 ans étaient actives en 2005.

Près de 9 femmes sur 10 détenant un grade universitaire sont actives

Le taux d'activité des femmes possédant un grade universitaire s'est maintenu autour de 87 % entre 1995 et 2005 : il semble avoir atteint un sommet de 87,3 % en 1999, reculant par la suite pour s'établir à 86,7 % en 2005 (graphique F). En revanche, la participation au marché du travail des femmes ayant un diplôme d'études collégiales s'est accrue de manière soutenue jusqu'en 2003. La plus grande partie de la baisse observée entre 2004 et 2005 est attribuable aux femmes ayant fait des études postsecondaires partielles et à celles sans diplôme d'études secondaires (-1,9 et -1,8 point de pourcentage respectivement).

Les taux d'activité des hommes ayant un grade universitaire et de ceux possédant un diplôme d'études collégiales sont restés stables depuis 1995.

La majorité des femmes ayant de jeunes enfants travaillent ou cherchent un emploi, mais les taux varient d'une province à l'autre

Entre 1995 et 2005, les femmes ayant de jeunes enfants⁶ ont accru leur taux d'activité, qui est passé de 67 % à 74 % (tableau 3). Malgré un léger recul du taux d'activité de l'ensemble des femmes entre 2004 et 2005, celui des femmes ayant de jeunes enfants a enregistré une légère hausse (0,5 point de

Tableau 3 Taux d'activité des femmes de 25 à 54 ans ayant des enfants de moins de 6 ans

| | 1995 | 1998 | 2001 | 2004 | 2005 |
|-------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| | % | | | | |
| Canada | 66,7 | 69,2 | 70,7 | 73,0 | 73,5 |
| Terre-Neuve-et-Labrador | 63,6 | 67,1 | 68,6 | 72,7 | 71,4 |
| Île-du-Prince-Édouard | 76,3 | 82,9 | 77,8 | 85,9 | 83,5 |
| Nouvelle-Écosse | 67,4 | 70,4 | 73,6 | 74,3 | 78,1 |
| Nouveau-Brunswick | 63,5 | 68,2 | 72,3 | 78,3 | 78,0 |
| Québec | 65,3 | 68,4 | 72,6 | 77,8 | 77,9 |
| Ontario | 67,5 | 70,4 | 71,5 | 72,1 | 73,7 |
| Manitoba | 69,6 | 70,1 | 70,5 | 73,3 | 70,8 |
| Saskatchewan | 71,9 | 71,5 | 71,7 | 73,4 | 73,0 |
| Alberta | 68,9 | 69,0 | 66,5 | 67,4 | 66,2 |
| Colombie-Britannique | 63,1 | 66,4 | 67,0 | 70,6 | 70,4 |

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active

Source des données et définitions

L'**Enquête sur la population active** (EPA) recueille chaque mois des données relatives à l'activité sur le marché du travail auprès de la population civile hors établissement institutionnel âgée de 15 ans et plus. Sont exclus du total national les résidents des territoires, ainsi que les personnes vivant dans des réserves indiennes. La taille de l'échantillon est d'environ 54 000 ménages. Chacun participe à l'enquête pendant six mois consécutifs. Aux fins de l'EPA, la population en âge de travailler est divisée en trois catégories mutuellement exclusives : les personnes occupées, les chômeurs, et les inactifs. Le *Guide de l'Enquête sur la population active* (n° 71-543-GIF au catalogue de Statistique Canada) présente la liste complète des variables de l'EPA, ainsi que leur description.

Population active : Population civile de 15 ans et plus (à l'exclusion des pensionnaires d'un établissement institutionnel) qui, durant la semaine de référence de l'enquête, était occupée ou en chômage. Nota : Les personnes en congé de maternité ou en congé parental étaient considérées occupées si elles avaient conservé leur emploi. Celles qui n'avaient pas d'emploi mais qui cherchaient du travail étaient considérées en chômage et, conséquemment, faisaient également partie de la population active.

Taux d'activité : Pourcentage de la population active (personnes occupées et celles en chômage) par rapport à l'ensemble de la population de 15 ans et plus. Le taux d'activité pour un groupe donné correspond au pourcentage de la population active dans ce groupe par rapport à l'effectif total de ce groupe.

Rapport emploi-population ou **taux d'emploi** : Pourcentage de la population occupée.

Diplômés universitaires : Personnes détenant un baccalauréat ou plus.

Diplômés de l'enseignement collégial : Personnes détenant un diplôme ou un certificat décerné par un collège communautaire ou un cégep, un certificat d'une école de métiers ou un certificat d'études universitaires inférieur au baccalauréat.

Enfant de moins de 6 ans : L'enfant le plus jeune de la famille avait moins de 6 ans; les autres enfants de la famille peuvent être plus âgés.

Enfant âgé de 6 à 17 ans : L'enfant le plus jeune de la famille était âgé de 6 à 17 ans.

Parent seul : Un père ou une mère, sans conjoint ni partenaire en union libre, vivant dans un logement avec un ou plusieurs enfants.

pourcentage). Ce sont la Nouvelle-Écosse et l'Ontario, dont les augmentations respectives se situaient à 3,8 points et 1,6 point de pourcentage, qui ont le plus contribué à cette progression.

Les taux provinciaux variaient, probablement en raison des différences dans les cycles économiques ainsi que dans les politiques relatives aux services de garde d'enfants. En Alberta, par exemple, le taux d'activité a chuté pour l'ensemble des femmes ainsi que pour les femmes ayant de jeunes enfants (-1,2 point). Il est intéressant de noter que l'Alberta avait la plus faible proportion d'enfants en garderie, et que le nombre de places dans les services de garde dans cette province a diminué (Roy, 2006).

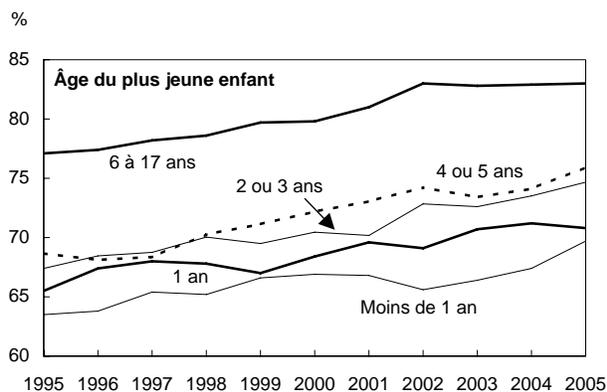
Inversement, Terre-Neuve-et-Labrador, le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard ont connu entre 2004 et 2005 une hausse du taux d'activité global des femmes, mais des diminutions pour celles ayant de jeunes enfants. Au Québec, le taux global a progressé, et celui des femmes ayant de jeunes enfants s'est légèrement accru (0,1 point de pourcentage depuis 2004). La hausse soutenue observée au Québec pour-

rait être liée à la mise en place des services de garde à 5 \$ par jour en 1997 (7 \$ par jour depuis novembre 2003).

Le taux atteint un sommet chez les femmes ayant de jeunes bébés

Sur 10 femmes ayant des bébés de moins d'un an, 7 étaient actives en 2005, soit le taux le plus élevé jamais enregistré (graphique G)⁷. Les modifications apportées à la législation relative à l'assurance-emploi concernant le congé parental sont peut-être à l'origine de ce sommet. Le 31 décembre 2000, ce congé accordé aux parents occupant un emploi est passé de 10 à 35 semaines. Depuis ce temps, les personnes qui reçoivent des prestations d'assurance-emploi prennent des congés plus longs (Marshall, 2003). Les taux d'activité des femmes ayant de jeunes bébés ont fléchi entre 2001 et 2002 (-1,2 point de pourcentage), mais ils se sont considérablement accrues depuis 2002 (4,1 points). Cela laisse penser que la prolongation du congé alloué après la naissance permet à davantage de femmes de demeurer dans la population active. D'autre part, le taux d'activité des femmes ayant des enfants de un à

Graphique G Depuis les modifications apportées à l'assurance-emploi en 2000, le taux d'activité des femmes de 25 à 54 ans ayant de jeunes bébés a grimpé



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active

deux ans (après la fin des prestations d'assurance-emploi) a affiché un léger recul (-0,4 point de pourcentage) entre 2004 et 2005.

Globalement, comme on pourrait s'y attendre, plus l'âge des enfants à la maison est élevé, plus les femmes sont susceptibles d'être actives (70 % de celles qui ont un enfant de moins d'un an, 83 % de celles dont tous les enfants ont 6 ans ou plus).

Résumé

Depuis 1995, le taux d'activité des femmes âgées de 25 à 54 ans augmente généralement parallèlement à l'économie en expansion. En 2004, il a cependant commencé à diminuer, et celui de leurs homologues masculins a accusé un léger fléchissement. D'une part, les hommes et les femmes sont aujourd'hui plus susceptibles de quitter volontairement le marché du travail, ne serait-ce que temporairement, parce qu'ils sont insatisfaits de leur emploi ou pour des raisons personnelles ou familiales. D'autre part, le profil à l'échelle nationale montre une forte croissance du nombre de femmes ayant des enfants (en particulier de très jeunes enfants) qui entrent ou demeurent sur le marché du travail.

Les taux d'activité des hommes et des femmes âgés de 25 à 54 ans ont continué de diminuer très légèrement pendant la première moitié de 2006. Toutefois, il est encore trop tôt pour savoir si la tendance se maintiendra, car, dans le noyau de population en âge de travailler, un grand nombre de conditions socio-économiques peuvent avoir une incidence sur ces taux.

Perspective

Notes

- 1 Comprend les six premiers mois de 2006.
- 2 Les taux d'activité des immigrantes diffèrent de ceux des non-immigrantes. Selon le Recensement de 2001, le taux d'activité des immigrantes âgées de 25 à 54 ans était inférieur à celui des non-immigrantes (75,2 % comparativement à 80,9 %). En outre, les immigrantes récentes (celles arrivées entre 1996 et 2001) présentaient un taux d'activité inférieur à celui de immigrantes qui étaient arrivées depuis plus longtemps.
- 3 Aux fins de l'Enquête sur la population active, on demande aux personnes qui sont inactives mais qui ont travaillé au cours de l'année précédente pourquoi elles ont quitté cet emploi. Les raisons invoquées comprennent la maladie de l'enquêté, les obligations personnelles ou familiales, les études, le changement de domicile, l'insatisfaction à l'égard de l'emploi en question, la retraite et le licenciement; certains répondants ont indiqué ne pas avoir de raison particulière. Les répondants qui n'ont jamais travaillé ou qui ont travaillé pour la dernière fois il y a plus d'un an n'ont pas à répondre à la question.
- 4 Pour une analyse plus détaillée des tendances à l'échelle provinciale concernant le taux d'activité des femmes, voir Roy (2006).
- 5 Lors du Recensement de 2001, on a dénombré plus d'un million de familles monoparentales où le parent est de sexe féminin. Ces familles représentaient 20,1 % de toutes les familles avec enfants, en hausse par rapport à 16,4 % en 1991.
- 6 Dont l'enfant le plus jeune a moins de 6 ans.
- 7 Les femmes en congé de maternité ou en congé parental sont considérées actives tant qu'elles peuvent retourner à leur emploi ou qu'elles cherchent du travail.

■ Documents consultés

CROSS, Philip. 2006. « Nouvelles tendances du marché du travail : toutes à l'opposé des années 1990 », *L'observateur économique canadien*, vol. 19, n° 2, produit n° 11-010-XIB au catalogue de Statistique Canada, www.statcan.ca/francais/freepub/11-010-XIB/0020611-010-XIB_f.htm (site consulté le 14 septembre 2006).

MARSHALL, Katherine. 2003. « L'avantage du congé parental prolongé », *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 4, n° 3, produit n° 75-001-XIF au catalogue de Statistique Canada, www.statcan.ca/francais/freepub/75-001-XIF/0030375-001-XIF.html (site consulté le 18 septembre 2006).

ROY, Francine. 2006. « D'une mère à l'autre : l'évolution de la population active féminine au Canada », *L'observateur économique canadien*, vol. 19, n° 6, produit n° 11-010-XIB au catalogue de Statistique Canada, www.statcan.ca/francais/freepub/11-010-XIB/11-010-XIB2006006.htm (site consulté le 14 septembre 2006).

VERA-TOSCANO, Esperanza, Euan PHIMISTER et Alfons WEERSINK. 2000. « Facteurs liés aux taux d'emploi des femmes dans les régions rurales et les petites villes du Canada », *Bulletin d'analyse : régions rurales et petites villes du Canada*, vol. 2, n° 1, produit n° 21-006-XIF au catalogue de Statistique Canada, www.statcan.ca/francais/freepub/21-006-XIF/21-006-XIF2000001.pdf (site consulté le 18 septembre 2006).



Septembre
2006

L'EMPLOI ET LE REVENU EN PERSPECTIVE

Le salaire minimum

Les dispositions législatives concernant le salaire minimum s'appliquent dans toutes les provinces et dans tous les territoires dans le contexte de la législation en matière de normes d'emploi. Le salaire minimum est le taux de rémunération le plus bas qu'un employeur puisse payer aux employés visés par la

législation (voir *Source des données et définitions*). Pour évaluer les répercussions possibles d'une modification de la législation sur le salaire minimum, il est important de savoir qui travaille au salaire minimum et quels types d'emplois ces personnes occupent.

Source des données et définitions

L'**Enquête sur la population active (EPA)** est une enquête mensuelle menée auprès de 54 000 ménages environ partout au Canada. Elle permet de recueillir des renseignements sur les caractéristiques démographiques et sur la population active pour tous les membres civils du ménage âgés de 15 ans et plus. Sont exclus les pensionnaires d'un établissement institutionnel, les personnes vivant dans les réserves indiennes et les résidents des territoires.

Chaque province et territoire fixe un salaire minimum dans sa législation en matière de normes d'emploi. L'employeur qui paie aux employés admissibles un salaire inférieur au taux fixé, peu importe le mode de calcul de la rémunération (à l'heure, à la journée, à la semaine, au mois, à la pièce) commet une infraction. De la même manière, il est interdit aux employés d'accepter une rémunération inférieure au minimum applicable. Le taux du salaire minimum varie d'une province à l'autre, et les changements peuvent entrer en vigueur en tout temps au cours de l'année.

Les travailleurs autonomes ne sont pas visés par la législation sur le salaire minimum et ne sont donc pas compris dans la présente analyse. Sont également exclus les travailleurs familiaux non rémunérés.

Les autres exclusions et dispositions spéciales d'application varient et visent les jeunes travailleurs (Ontario et Terre-Neuve-et-Labrador), les travailleurs ayant une incapacité (Alberta, Manitoba et Saskatchewan — disposition rarement utilisée), les domestiques et les aides familiaux résidant chez l'employeur (Nouveau-Brunswick, Île-du-Prince-Édouard, Manitoba et Québec), les travailleurs agricoles (Alberta, Manitoba, Ontario et Saskatchewan) et les travailleurs à domicile (par exemple, les télétravailleurs et les travailleurs à la pièce dans l'industrie du vêtement et des textiles). D'autres taux particuliers du salaire minimum se rapportent à la rémunération non horaire et au pourboire (par exemple, l'Ontario a un taux de salaire minimum spécial s'appliquant

aux employés qui servent des boissons alcoolisées dans les établissements autorisés). Une description plus complète des exclusions et des taux spéciaux est présentée dans la base de données sur le salaire minimum de Ressources humaines et Développement social Canada (www110.hrdc-drhc.gc.ca/psait_spila/lmnc/eslc/eslc/salaire_minwage/index.cfm/doc/francais).

On a calculé le nombre d'employés travaillant au salaire minimum en fonction du **salaire minimum des adultes expérimentés** applicable (également appelé le **taux général des adultes**) pour chaque province et pour chaque mois de 2005. L'estimation annuelle pour chaque province est fondée sur la moyenne de ces 12 observations mensuelles, tandis que le total pour le Canada correspond à la somme des estimations provinciales.

Pour déterminer si un employé travaillait au taux général du salaire des adultes de chaque province ou à un taux inférieur, on a calculé les gains horaires selon les salaires ou traitements déclarés avant impôt et autres déductions. Les salaires et traitements, y compris les pourboires, commissions et primes, déclarés sur une base horaire ont été utilisés sans conversion. Les autres taux de salaire ont été convertis en un taux horaire en fonction des heures hebdomadaires habituelles de travail. En principe, on aurait dû exclure les pourboires, commissions et primes de manière à cerner uniquement les travailleurs dont le salaire horaire réel de base était égal ou inférieur au taux provincial général des adultes, mais les renseignements requis pour ce faire ne sont pas recueillis. Cela se traduit par un léger biais par défaut relativement au nombre d'employés travaillant au taux général officiel des adultes établi par chaque province ou à un taux inférieur. Toutefois, on n'a utilisé aucune des exclusions et aucun des taux spéciaux du salaire minimum (comme les taux spéciaux du salaire minimum applicables aux travailleurs rémunérés au pourboire et aux jeunes travailleurs), ce qui introduit un biais par excès.



L'Alberta affiche la plus faible proportion de travailleurs au salaire minimum

| | Ensemble des employés | Salaire minimum | | Salaire minimum général des adultes | | Salaire horaire moyen | Taux de chômage |
|-------------------------|-----------------------|-----------------|------------|-------------------------------------|----------------|-----------------------|-----------------|
| | | Total | Fréquence | | Date | | |
| | milliers | milliers | % | \$/heure | Date | \$/heure | % |
| Province | | | | | | | |
| Terre-Neuve-et-Labrador | 187,1 | 12,8 | 6,8 | 6,25 | juin 2005 | 16,09 | 15,2 |
| Colombie-Britannique | 1 714,8 | 95,6 | 5,6 | 8,00 | novembre 2001 | 19,36 | 5,9 |
| Nouvelle-Écosse | 382,5 | 19,7 | 5,2 | 6,80 | octobre 2005 | 16,24 | 8,4 |
| Île-du-Prince-Édouard | 57,7 | 2,9 | 5,0 | 6,80 | janvier 2005 | 15,15 | 10,8 |
| Manitoba | 491,0 | 23,9 | 4,9 | 7,25 | avril 2005 | 17,17 | 4,8 |
| Québec | 3 213,5 | 148,0 | 4,6 | 7,60 | mai 2005 | 18,43 | 8,3 |
| Ontario | 5 470,0 | 237,6 | 4,3 | 7,45 | février 2005 | 20,06 | 6,6 |
| Canada | 13 658,2 | 586,9 | 4,3 | ... | | 19,09 | 6,8 |
| Saskatchewan | 385,5 | 15,1 | 3,9 | 7,05 | septembre 2005 | 17,28 | 5,1 |
| Nouveau-Brunswick | 309,3 | 9,6 | 3,1 | 6,30 | janvier 2005 | 15,63 | 9,7 |
| Alberta | 1 446,8 | 21,7 | 1,5 | 7,00 | septembre 2005 | 19,76 | 3,9 |

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 2005

En 2005, quelque 587 000 personnes travaillaient à un taux de salaire minimum fixé par leur province ou à un taux inférieur. Cela représente 4,3 % de tous les employés au Canada, soit une légère baisse par rapport aux 4,6 % enregistrés l'année précédente. Le salaire minimum variait entre 8,00 \$ l'heure en Colombie-Britannique et 6,25 \$ l'heure à Terre-Neuve-et-Labrador. En plus d'avoir le plus bas taux de salaire minimum, Terre-Neuve-et-Labrador affichait la plus forte proportion d'employés (6,8 %) travaillant au salaire minimum ou à un salaire inférieur. L'Alberta — qui a enregistré une augmentation (la première depuis octobre 1999) de presque 20 % du salaire minimum, celui-ci passant à 7,00 \$ en septem-

bre 2005 — présentait toujours de loin la plus faible proportion d'employés travaillant au salaire minimum ou à un salaire inférieur (1,5 %). L'Alberta a aussi enregistré l'un des salaires horaires moyens les plus élevés, soit 19,76 \$ l'heure, ce qui l'a mise en deuxième position après l'Ontario, où les salaires horaires moyens s'élevaient à 20,06 \$. Son taux de chômage aussi était de loin le plus bas au pays (3,9 %). Par contre, Terre-Neuve-et-Labrador avait l'un des salaires horaires moyens les plus bas, soit 16,09 \$ l'heure (seuls le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard ont affiché des moyennes plus basses), et de loin le taux de chômage le plus élevé (15,2 %).

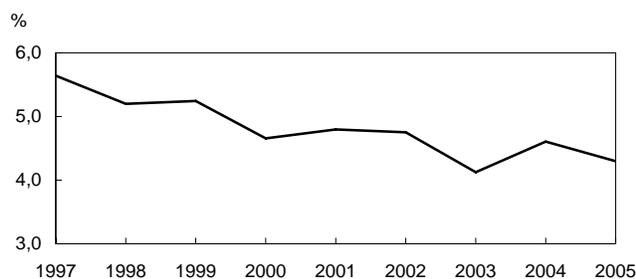
Répartition des employés travaillant au salaire minimum ou à un salaire inférieur selon la province

Toutes les provinces, sauf la Colombie-Britannique, ont accru leurs taux de salaire minimum en 2005. Le nombre et la proportion de travailleurs au salaire minimum ont augmenté dans sept de ces provinces, à savoir la Colombie-Britannique, l'Alberta, le Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, le Québec et la Saskatchewan, tandis qu'ils ont diminué dans les deux autres, à savoir la Nouvelle-Écosse et l'Ontario. Au Manitoba, par contre, tant le nombre que la proportion sont restés pratiquement inchangés.

| | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 |
|-------------------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| | % | | | | | |
| Canada | 4,7 | 4,8 | 4,8 | 4,1 | 4,6 | 4,3 |
| Terre-Neuve-et-Labrador | 8,7 | 5,7 | 7,5 | 8,4 | 6,5 | 6,8 |
| Île-du-Prince-Édouard | 3,7 | 3,2 | 4,5 | 4,0 | 4,4 | 5,0 |
| Nouvelle-Écosse | 4,9 | 4,1 | 4,6 | 5,9 | 5,6 | 5,2 |
| Nouveau-Brunswick | 6,0 | 4,2 | 4,2 | 4,1 | 2,5 | 3,1 |
| Québec | 5,4 | 7,0 | 6,1 | 5,1 | 4,4 | 4,6 |
| Ontario | 4,6 | 4,1 | 3,9 | 3,5 | 5,3 | 4,3 |
| Manitoba | 5,1 | 4,5 | 4,8 | 4,5 | 4,9 | 4,9 |
| Saskatchewan | 5,9 | 4,4 | 4,8 | 5,0 | 3,3 | 3,9 |
| Alberta | 2,0 | 1,5 | 1,1 | 1,1 | 0,9 | 1,5 |
| Colombie-Britannique | 4,5 | 6,0 | 7,7 | 5,6 | 6,2 | 5,6 |

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active

La proportion d'employés touchant le salaire minimum ou moins a légèrement baissé en 2005 après avoir quelque peu augmenté en 2004



La proportion d'employés travaillant au salaire minimum ou à un salaire inférieur a diminué de façon soutenue pendant de nombreuses années, mais elle semble s'être stabilisée récemment.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active

La plupart des travailleurs au salaire minimum sont des femmes et des jeunes

| | Ensemble des employés | Salaire minimum | |
|-----------------------|-----------------------|-----------------|-----------|
| | | Total | Fréquence |
| | milliers | milliers | % |
| Les deux sexes | | | |
| 15 et plus | 13 658,2 | 586,9 | 4,3 |
| 15 à 24 | 2 373,5 | 368,3 | 15,5 |
| 15 à 19 | 889,5 | 261,3 | 29,4 |
| 20 à 24 | 1 484,0 | 107,1 | 7,2 |
| 25 et plus | 11 284,7 | 218,6 | 1,9 |
| 25 à 34 | 3 118,7 | 63,6 | 2,0 |
| 35 à 44 | 3 438,0 | 58,7 | 1,7 |
| 45 à 54 | 3 151,6 | 54,7 | 1,7 |
| 55 et plus | 1 576,4 | 41,6 | 2,6 |
| Hommes | | | |
| 15 et plus | 6 949,1 | 230,6 | 3,3 |
| 15 à 24 | 1 182,7 | 153,1 | 12,9 |
| 15 à 19 | 435,3 | 110,4 | 25,4 |
| 20 à 24 | 747,4 | 42,7 | 5,7 |
| 25 et plus | 5 766,4 | 77,5 | 1,3 |
| 25 à 34 | 1 627,6 | 21,6 | 1,3 |
| 35 à 44 | 1 751,9 | 20,0 | 1,1 |
| 45 à 54 | 1 555,6 | 18,1 | 1,2 |
| 55 et plus | 831,3 | 17,8 | 2,1 |
| Femmes | | | |
| 15 et plus | 6 709,1 | 356,4 | 5,3 |
| 15 à 24 | 1 190,8 | 215,3 | 18,1 |
| 15 à 19 | 454,2 | 150,9 | 33,2 |
| 20 à 24 | 736,6 | 64,4 | 8,7 |
| 25 et plus | 5 518,2 | 141,1 | 2,6 |
| 25 à 34 | 1 491,1 | 42,0 | 2,8 |
| 35 à 44 | 1 686,0 | 38,7 | 2,3 |
| 45 à 54 | 1 596,0 | 36,6 | 2,3 |
| 55 et plus | 745,1 | 23,8 | 3,2 |

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 2005

Les femmes représentaient légèrement plus de 60 % des travailleurs au salaire minimum, alors qu'elles formaient un peu moins de la moitié des employés. Cela s'est traduit par une proportion plus élevée de femmes travaillant au salaire minimum, soit 1 sur 19 comparativement à 1 homme sur 30. Cette

surreprésentation, bien que légèrement moindre que l'année précédente, a persisté, le taux des femmes étant le double de celui des hommes dans de nombreux groupes d'âge.

Quelque 30 % d'adolescents âgés de 15 à 19 ans travaillaient au salaire minimum. Ce groupe d'âge a toujours affiché de loin le taux le plus élevé, y compris en 2005. Près de la moitié de tous les travailleurs au salaire minimum étaient des adolescents, dont une grande majorité fréquentaient l'école à temps plein ou à temps partiel. Par ailleurs, 18 % des travailleurs au salaire minimum étaient âgés de 20 à 24 ans, et presque la moitié d'entre eux étaient des étudiants¹. Au total, plus de 60 % des travailleurs au salaire minimum étaient âgés de moins de 25 ans, alors que ce groupe d'âge ne représentait que 17 % de l'ensemble des employés. Le taux de fréquence du travail au salaire minimum pour ce groupe d'âge est ainsi huit fois supérieur à celui des travailleurs âgés de 25 ans et plus, soit 15,5 % contre 1,9 % respectivement.

Une proportion appréciable (30 %) des travailleurs au salaire minimum étaient âgés de 25 à 54 ans, ce qui est légèrement plus élevé par rapport à 2004. Les femmes sont demeurées la majorité de ces travailleurs. Pour ces personnes qui appartiennent au principal groupe d'âge actif et qui sont au sommet de leur courbe de rémunération, le travail au salaire minimum ne constitue vraisemblablement pas une étape transitoire.

La fréquence du travail au salaire minimum diminue fortement avec l'âge avant d'augmenter légèrement chez les travailleurs de 55 ans et plus. Ce dernier constat tient au fait que les personnes âgées qui travaillent ont tendance à se concentrer dans certaines professions peu rémunérées : vendeurs et commis-vendeurs dans le commerce de détail, commis de bureau généraux, concierges et concierges d'immeubles, gardiens d'enfants, gouvernants et aides aux parents, et préposés au nettoyage chargés de travaux légers.

L'éducation : un facteur déterminant

Les personnes n'ayant pas de diplôme d'études secondaires étaient cinq fois plus susceptibles de travailler au salaire minimum ou à un salaire inférieur que celles ayant fait au moins des études postsecondaires partielles, soit 1 sur 8, contre 1 sur 39. Quatre travailleurs au salaire minimum sur 10 n'avaient pas de diplôme d'études secondaires, contre 1 sur 7 pour l'ensemble des employés. Cela va de pair avec les taux élevés de travail au salaire minimum chez les jeunes, dont bon nombre n'ont pas encore terminé leurs études.

| | Ensemble des employés | Salaire minimum | |
|---|-----------------------|-----------------|------------|
| | | Total | Fréquence |
| | milliers | milliers | % |
| Scolarité | 13 658,2 | 586,9 | 4,3 |
| Moins que des études secondaires | 1 828,8 | 232,8 | 12,7 |
| Moins qu'une 9e année | 352,7 | 30,7 | 8,7 |
| Études secondaires partielles | 1 476,1 | 202,1 | 13,7 |
| Certificat d'études secondaires | 2 868,8 | 123,8 | 4,3 |
| Au moins des études post-secondaires partielles | 8 960,6 | 230,3 | 2,6 |
| Études postsecondaires partielles | 1 233,0 | 89,5 | 7,3 |
| Certificat ou diplôme d'études postsecondaires | 4 752,1 | 97,0 | 2,0 |
| Grade universitaire | 2 975,5 | 43,8 | 1,5 |

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 2005

Où travaillent-ils?

| | Ensemble des employés | Salaire minimum | |
|---|-----------------------|-----------------|------------|
| | | Total | Fréquence |
| | milliers | milliers | % |
| Secteur | 13 658,2 | 586,9 | 4,3 |
| Biens | 3 316,4 | 54,8 | 1,7 |
| Agriculture | 127,3 | 11,0 | 8,6 |
| Foresterie, pêche, extraction minière, pétrole et gaz | 255,6 | 3,4 | 1,3 |
| Services publics | 124,8 | F | F |
| Construction | 698,8 | 7,9 | 1,1 |
| Fabrication | 2 109,9 | 32,1 | 1,5 |
| Services | 10 341,8 | 532,1 | 5,1 |
| Commerce | 2 262,1 | 194,6 | 8,6 |
| Transport et entreposage | 661,8 | 13,9 | 2,1 |
| Finance, assurances, immobilier et location | 821,9 | 18,3 | 2,2 |
| Services professionnels, scientifiques et techniques | 682,9 | 9,4 | 1,4 |
| Services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien | 503,8 | 18,3 | 3,6 |
| Enseignement | 1 050,7 | 19,0 | 1,8 |
| Soins de santé et assistance sociale | 1 521,4 | 22,9 | 1,5 |
| Information, culture et loisirs | 618,7 | 31,1 | 5,0 |
| Hébergement et restauration | 911,8 | 167,4 | 18,4 |
| Administrations publiques | 833,1 | 9,5 | 1,1 |
| Autres | 473,6 | 27,7 | 5,8 |

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 2005

Le travail au salaire minimum est concentré dans le secteur des services. L'hébergement et les services de restauration affichaient de loin la plus forte fréquence à ce chapitre, 1 travailleur sur 5 occupant un emploi au salaire minimum ou à un salaire inférieur. Le secteur du commerce présentait aussi des taux élevés, soit 1 travailleur sur 12. Ces secteurs se caractérisent par une forte concentration de jeunes et de travailleurs à temps partiel, qui ont moins d'expérience de travail et des liens moins étroits avec le marché du travail. Souvent, les emplois dans ces secteurs ne nécessitent pas de compétences spécialisées ni d'études postsecondaires, et ils présentent de faibles niveaux de syndicalisation. De nombreux emplois sont à temps partiel, ce qui semble favoriser une présence plus grande des femmes et des jeunes.

Le secteur agricole continue d'afficher une proportion relativement élevée de travailleurs au salaire minimum, soit 1 sur 12. La main-d'œuvre agricole n'a jamais été soumise aux dispositions sur le salaire minimum. Il arrive souvent que les travailleurs de ce secteur ne soient pas syndiqués, mais leur faible rémunération peut être compensée par des avantages à caractère non salarial, comme la chambre et la pension gratuites.

Les secteurs fortement syndiqués comme la construction, les administrations publiques et la fabrication comptaient parmi ceux affichant les plus faibles pourcentages de travailleurs au salaire minimum.

Fréquence élevée de l'emploi à temps partiel

| | Ensemble des employés | Salaire minimum | |
|-----------------------|-----------------------|-----------------|-------------|
| | | Total | Fréquence |
| | milliers | milliers | % |
| Les deux sexes | 13 658,2 | 586,9 | 4,3 |
| Hommes | 6 949,1 | 230,6 | 3,3 |
| Femmes | 6 709,1 | 356,4 | 5,3 |
| Temps plein | 11 224,5 | 239,4 | 2,1 |
| Hommes | 6 225,5 | 104,1 | 1,7 |
| Femmes | 4 999,0 | 135,2 | 2,7 |
| Temps partiel | 2 433,6 | 347,5 | 14,3 |
| Hommes | 723,6 | 126,4 | 17,5 |
| Femmes | 1 710,1 | 221,1 | 12,9 |

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 2005

Le taux de travail au salaire minimum était presque sept fois plus élevé chez les travailleurs à temps partiel que chez les travailleurs à temps plein (14,3 % contre 2,1 %). En fait, presque 60 % des travailleurs au salaire minimum occupaient un emploi à temps partiel, comparativement à moins de 20 % pour l'ensemble des employés.

La plupart des emplois au salaire minimum sont à court terme, rarement syndiqués, et sont présents dans les grandes et les petites entreprises

Plus de la moitié des travailleurs au salaire minimum occupaient leur emploi actuel depuis un an ou moins, comparativement à moins d'un quart dans le cas de l'ensemble des employés. La fréquence la plus élevée de travail au salaire minimum était observée chez les travailleurs occupant leur emploi depuis trois mois ou moins (1 sur 8), et la plus faible, parmi ceux occupant leur emploi depuis plus de cinq ans (1 sur 83). Cela donne à penser qu'avec le temps et l'expérience, les travailleurs quittent les emplois à salaire minimum.

Quatre travailleurs au salaire minimum sur 10 travaillaient dans de grandes entreprises (plus de 500 employés), et 35 %, dans de petites entreprises (moins de 20 employés). La fréquence du travail au salaire minimum était plus élevée dans les petites entreprises, soit plus du double de celle observée dans les grandes entreprises. Très peu de travailleurs au salaire minimum (9 %) étaient membres d'un syndicat ou assujettis à une convention collective, comparativement à près du tiers de l'ensemble des employés. Seulement 1 % des employés syndiqués travaillaient au salaire minimum ou à un salaire inférieur, contre 6 % des travailleurs non syndiqués. Le grand nombre

| | Ensemble des employés | Salaire minimum | |
|---|-----------------------|-----------------|------------|
| | | Total | Fréquence |
| | milliers | milliers | % |
| Durée d'occupation de l'emploi | 13 658,2 | 586,9 | 4,3 |
| 1 à 3 mois | 1 027,6 | 124,4 | 12,1 |
| 4 à 6 mois | 909,2 | 96,8 | 10,6 |
| 7 à 12 mois | 1 198,0 | 105,7 | 8,8 |
| 13 à 60 mois | 4 374,1 | 188,2 | 4,3 |
| 61 mois et plus | 6 149,3 | 71,7 | 1,2 |
| Taille de l'entreprise | 13 658,2 | 586,9 | 4,3 |
| Moins de 20 employés | 2 636,7 | 204,7 | 7,8 |
| 20 à 99 employés | 2 263,7 | 92,7 | 4,1 |
| 100 à 500 employés | 2 043,3 | 56,3 | 2,8 |
| Plus de 500 employés | 6 714,4 | 233,2 | 3,5 |
| Affiliation syndicale | 13 658,2 | 586,9 | 4,3 |
| Syndiqué ou assujetti à une convention collective | 4 374,4 | 53,7 | 1,2 |
| Non syndiqué et non assujetti à une convention collective | 9 283,8 | 533,2 | 5,7 |

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 2005

de travailleurs à temps partiel, d'étudiants et d'autres jeunes travaillant au salaire minimum, conjugué à leur présence appréciable dans les petites entreprises, tend à restreindre la capacité d'organisation de ces travailleurs et donc leur capacité d'obtenir de meilleurs salaires.

La plupart des travailleurs au salaire minimum vivent chez leurs parents

| | Ensemble des employés | Salaire minimum | |
|---|-----------------------------|--------------------------|-----------------|
| | | Total | Fréquence |
| Total | milliers 13 658,2 | milliers 586,9 | % 4,3 |
| Vivant en couple | 7 882,2 | 145,3 | 1,8 |
| Conjoint inoccupé | 1 498,1 | 34,5 | 2,3 |
| Conjoint en chômage | 299,0 | 8,6 | 2,9 |
| Conjoint inactif | 1 199,1 | 25,9 | 2,2 |
| Moins de 55 ans | 771,5 | 12,7 | 1,6 |
| 55 ans ou plus | 427,6 | 13,2 | 3,1 |
| Conjoint occupé | 6 384,1 | 110,8 | 1,7 |
| Gagnant le salaire minimum ou moins | 91,6 | 6,9 | 7,5 |
| Gagnant plus que le salaire minimum | 5 414,8 | 84,7 | 1,6 |
| Travailleur autonome | 877,6 | 19,2 | 2,2 |
| Chef de famille, sans conjoint | 963,6 | 34,0 | 3,5 |
| Le plus jeune enfant a moins de 18 ans | 833,2 | 31,7 | 3,8 |
| Sans enfant, ou enfants de 18 ans ou plus | 130,5 | 2,3 | 1,8 |
| Fils, fille ou autre personne apparentée vivant en famille | 2 543,4 | 338,9 | 13,3 |
| 15 à 19, à l'école | 467,9 | 166,0 | 35,5 |
| 15 à 19, pas à l'école | 335,7 | 77,8 | 23,2 |
| 20 à 24, à l'école | 220,7 | 26,5 | 12,0 |
| 20 à 24, pas à l'école | 558,5 | 38,6 | 6,9 |
| 25 ou plus, à l'école | 57,4 | 2,3 | 4,0 |
| 25 ou plus, pas à l'école | 903,3 | 27,7 | 3,1 |
| Personne hors famille | 2 233,1 | 68,0 | 3,0 |
| Vivant seule | 1 443,3 | 35,2 | 2,4 |
| 15 à 24 ans | 128,9 | 9,2 | 7,1 |
| 25 à 54 ans | 1 063,4 | 17,5 | 1,6 |
| 55 ans ou plus | 251,0 | 8,5 | 3,4 |
| Vivant avec des personnes non apparentées | 789,8 | 32,8 | 4,2 |
| 15 à 24 ans | 251,8 | 18,3 | 7,3 |
| 25 à 54 ans | 500,9 | 13,0 | 2,6 |
| 55 ans ou plus | 37,1 | 1,5 | 4,0 |

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 2005

Près de 60 % des travailleurs au salaire minimum vivaient avec leurs parents ou un autre membre de leur famille, ce qui reflète le grand nombre de ces travailleurs âgés de moins de 25 ans et poursuivant des études. La fréquence du travail au salaire minimum dans ce groupe était plus de trois fois supérieure au taux global. Les fils, les filles et les autres personnes apparentées vivant au sein d'une famille affichaient un des taux les plus élevés de travail au salaire minimum, particulièrement ceux âgés de moins de 20 ans et ceux fréquentant l'école.

Près du quart de l'ensemble des travailleurs au salaire minimum vivaient en couple, mais la fréquence du travail au salaire minimum dans ce groupe était assez faible, soit moins de 2 %. Plus des trois quarts de ces travailleurs avaient un conjoint occupé, qui dans la plupart des cas gagnait plus que le salaire minimum.

Parmi les autres travailleurs au salaire minimum, on en comptait 34 000 qui étaient à la tête d'une famille sans autre conjoint (presque tous ayant au moins un enfant âgé de moins de 18 ans), 35 000 qui avaient un conjoint inoccupé, et 35 000 qui vivaient seuls. Ces personnes, et particulièrement celles assurant le soutien d'un conjoint ou ayant au moins un enfant de moins de 18 ans, peuvent avoir de la difficulté à joindre les deux bouts avec le revenu d'un seul salaire minimum. Le nombre de travailleurs au salaire minimum ainsi que la fréquence de celui-ci ont augmenté dans les trois groupes par rapport à 2004.

Perspective

Note

1 L'estimation concernant les étudiants est fondée sur une année scolaire moyenne de huit mois (de janvier à avril et de septembre à décembre 2005).

Pour plus de renseignements, on peut joindre Deborah Sussman, Division de l'analyse des enquêtes auprès des ménages et sur le travail, au (613) 951-4226 ou à perspective@statcan.ca.